

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

COM(70) 1400 final

Bruxelles, le 2 décembre 1970

MEMORANDUM DE LA COMMISSION AU CONSEIL sur la situation conjoncturelle de la Communauté

La haute conjoncture qui avait persisté dans la Communauté au cours des dernières années, a dépassé son sommet. Dans le contexte d'une conjoncture internationale caractérisée par une expansion modérée et par une certaine détente sur les marchés financiers internationaux, la croissance de l'activité économique s'est ralentie.

Cette tendance ne s'est cependant pas traduite dans l'évolution des coûts et des prix, dont la hausse rapide demeure l'aspect le plus préoccupant de l'évolution conjoncturelle de la Communauté.

L'action menée par les Etats membres, conformément aux orientations approuvées par le Conseil en janvier et juillet 1970, a permis de réaliser des progrès sur la voie du rétablissement des équilibres globaux. La consolidation de ces progrès grâce à des politiques appropriées, tout autant qu'un comportement plus réservé de tous les agents économiques dans leurs revendications en matière de revenus ou de prix, seront nécessaires pour faciliter la transition vers une croissance plus équilibrée. C'est seulement dans ces conditions que pourrait s'opérer, à partir de 1971, un premier rapprochement de l'évolution économique des pays membres par rapport aux orientations quantitatives retenues dans le projet de troisième programme de politique économique à moyen terme, afin de faire de la Communauté une zone de croissance et de stabilité.

.../...

I. L'EVOLUTION ET LES PERSPECTIVES DE LA CONJONCTURE

1. Le contexte international

Le ralentissement de l'expansion des échanges mondiaux s'est poursuivi au cours des deuxième et troisième trimestres de 1970; il a cependant été assez peu sensible, car, entre autres raisons, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont maintenu leurs importations à un niveau élevé, malgré la faiblesse de leur activité économique, et la Communauté a encore fortement augmenté ses achats à l'extérieur.

Aux Etats-Unis, la diminution de la production intérieure semblait toucher à sa fin au milieu de l'année. Une légère reprise a même pu être observée au cours de l'été, mais les grèves survenues dans l'industrie automobile, qui affectaient de nombreux secteurs de l'économie, ont provisoirement remis en cause le redressement qui se dessinait il y a quelques mois. Le produit national brut en termes réels a augmenté de 0,35 % au troisième trimestre par rapport au second, au cours duquel il était demeuré à peu près stationnaire. Tout au long de l'année, la production industrielle a continué de se réduire d'un trimestre à l'autre; en octobre 1970, l'indice se situait à 6 % en dessous du niveau atteint douze mois plus tôt. Le taux de chômage s'est encore élevé; le nombre de chômeurs représentait, en octobre, 5,6 % de la main-d'oeuvre civile, contre 3,8 % un an auparavant.

L'évolution des prix n'a guère réagi pendant le premier semestre à la détente engendrée par le développement très calme des affaires. Au cours des mois de juillet et d'août, un ralentissement a pu être observé, mais en septembre-octobre, l'indice des prix à la consommation a recommencé d'augmenter au rythme rapide qui caractérisait l'année 1969 et la première moitié de 1970 (6 % en taux annuel).

.../...

Les importations ont tendu à plafonner, tandis que les exportations continuaient à croître. Pendant les huit premiers mois de l'année, les ventes de marchandises des Etats-Unis à la Communauté ont dépassé de 28 %, en valeur, le niveau atteint un an plus tôt. Au cours des dix premiers mois de 1970, la balance commerciale des Etats-Unis s'est soldée, au total, par un excédent de 2,59 milliards de dollars, contre 892 millions de dollars pour la période correspondante de 1969.

Les opérations budgétaires ont contribué, au cours des derniers mois, à accroître la masse des revenus; la progression de l'ensemble des dépenses publiques s'est accélérée; la diminution des dépenses fédérales imputable notamment aux réductions opérées dans le programme militaire et de l'espace a pris fin. Les recettes fiscales ont été affectées par la suppression de l'impôt complémentaire sur les revenus et ont subi les effets de la faiblesse de la conjoncture. De leur côté, les autorités monétaires ont pratiqué une politique de crédit plus souple, bien que celle-ci s'inspire de la préoccupation de contenir l'accroissement de la masse monétaire. Le taux de l'escompte a été ramené de 6 à 5,75 % en date du 9 novembre 1970 et de 5,75 % à 5,5 % le 30 novembre 1970.

Il est à prévoir que la reprise amorcée au milieu de 1970 se manifesterá plus nettement après la fin des grèves dans l'industrie automobile. Celles-ci auront sans doute occasionné des pertes de revenu irrécupérables; un effet de "rattrapage" de la production peut néanmoins être attendu. Ce facteur viendra s'ajouter aux effets favorables sur l'activité économique résultant essentiellement d'une progression régulière de la consommation des ménages et de la reprise dans la construction de logements. L'expansion sera cependant freinée par la faiblesse relative des investissements des entreprises, qu'annoncent notamment les sondages sur les intentions des chefs d'entreprise.

.../...

Au Royaume-Uni, l'activité économique, après avoir subi un net recul au début de l'année, s'est améliorée depuis le début de l'été. La production industrielle, stationnaire au deuxième trimestre, a augmenté de 0,8 % au troisième. Elle ne se situait guère, à cette époque, au-dessus du niveau de la période correspondante de 1969. Le taux de chômage atteignait 2,6 % au début de novembre 1970.

La flambée des prix observée au cours du premier semestre, comme en témoigne la hausse de 4 % des prix à la consommation entre décembre 1969 et juin 1970, s'est modérée pendant les mois d'été pour reprendre au début de l'automne. En octobre, l'indice des prix de détail était supérieur de 8,2 % à son niveau d'un an plus tôt. Les fortes pressions de la demande nominale ont entraîné une nette progression des importations; de ce fait, les excédents de la balance des opérations courantes, particulièrement importants à la fin de 1969 et au début de 1970, se sont réduits.

Malgré la faiblesse relative qui caractérisera sans doute les investissements des entreprises, à en juger d'après les enquêtes de conjoncture, l'expansion de l'activité économique se poursuivra vraisemblablement à un rythme modéré au cours des prochains mois. Elle devrait être soutenue par l'accroissement des dépenses de consommation et par la reprise dans la construction de logements, ainsi que par le développement des exportations.

Dans les autres pays industriels de l'Europe occidentale, des tensions inflationnistes ont continué de se faire sentir. Les autorités de la plupart de ces pays ont encore accentué le caractère restrictif de leur politique économique. Dans l'ensemble, le rythme de croissance des importations de ces pays a commencé de s'affaiblir; cette tendance pourrait se renforcer au cours des prochains mois. Quant aux pays en voie de développement, la baisse des cours mondiaux des matières premières industrielles, ainsi que le ralentissement prévisible de leurs exportations vers les pays industriels, donnent à penser que, malgré l'accroissement des moyens de financement extérieur dont ils ont bénéficié au cours des dernières années, leur politique d'importation pourrait devenir plus prudente, d'autant que la charge que représente pour eux le remboursement d'emprunts antérieurement contractés s'alourdit.

.../...

Sous l'effet d'une moindre vivacité de la demande de crédit aux Etats-Unis et malgré les appels de fonds parfois importants émanant de certains pays de la Communauté, les marchés financiers internationaux connaissent une certaine détente depuis la fin du printemps. L'assouplissement continu de la politique du crédit aux Etats-Unis, ainsi que la suspension, à la fin de juin 1970, de certaines dispositions de la "régulation Q", fixant un plafond aux taux d'intérêt versés aux dépôts à terme, ont constitué le point de départ d'une baisse sensible des taux d'intérêt sur le marché de l'euro-dollar. Par contre, les taux d'intérêt à long terme sur le marché des euro-obligations se sont révélés plus résistants.

La balance globale des paiements des Etats-Unis est demeurée fortement déficitaire au troisième trimestre. Sur la base des liquidités, son solde négatif s'est établi à 3,7 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l'année; en raison notamment du remboursement d'emprunts contractés par les banques américaines sur le marché de l'euro-dollar, le déficit calculé sur la base des règlements officiels a été nettement plus élevé (6,6 milliards de dollars). De son côté, l'orientation restrictive de la politique monétaire poursuivie par les pays de la Communauté, et d'ailleurs justifiée par les tensions conjoncturelles, a entraîné au cours des derniers mois un important afflux de capitaux à court terme; la balance globale des paiements de la Communauté a accusé un excédent de 5,5 à 6 milliards de dollars de janvier à septembre 1970, alors que celui de la balance de base n'a pas dû être de beaucoup supérieur à 1 milliard de dollars.

Ces tendances ne se modifieront sans doute pas sensiblement dans le proche avenir; certes, la baisse des taux d'intérêt dans la Communauté, qui se dessine depuis l'été de 1970 et les mesures prises aux Etats-Unis pour freiner le remboursement des emprunts contractés par les banques américaines sur le marché de l'euro-dollar, sont susceptibles de ralentir l'afflux de capitaux flottants, mais celui-ci dépend d'autres facteurs, qui ne sont pas aussi favorables.

.../...

2. La situation économique de la Communauté

Au cours des derniers mois, certains signes d'une atténuation des fortes tensions conjoncturelles qui avaient caractérisé l'ensemble de la Communauté, sont apparus dans plusieurs pays membres.

L'augmentation des inscriptions de commandes en provenance du marché intérieur s'est ralentie dans quelques industries. Ce mouvement touche surtout les secteurs de base, tels que la sidérurgie - qui enregistre même une diminution des entrées de commandes et une baisse de son activité - ainsi que, dans quelques pays, les industries productrices de biens d'équipement.

L'accalmie dans l'évolution des commandes ne s'est guère fait sentir jusqu'à présent au niveau de la demande finale effective; tant la consommation des ménages que les investissements fixes ont progressé rapidement dans tous les pays. Les indications très partielles relatives aux stocks permettent, en revanche, de penser que, dans la plupart des pays membres, un mouvement de baisse s'est amorcé dans le processus de stockage pour les biens intermédiaires et au stade du commerce.

La production industrielle de la Communauté n'a marqué que de faibles progrès; au troisième trimestre, elle se situait à 3,8 % au-dessus du niveau atteint un an plus tôt. Cette tendance au plafonnement découle de la conjonction de deux facteurs très différents: le freinage du rythme de la production résultant du manque de capacités et des pénuries de main-d'oeuvre dans un nombre important de secteurs et l'incidence de l'évolution des commandes et des stocks dans d'autres. Elle n'est cependant pas représentative de la performance de l'activité économique dans son ensemble; en effet, dans le secteur des services, dont la contribution au Produit intérieur brut dépasse largement 40 % dans tous les pays membres, l'expansion ne s'est apparemment pas affaiblie dans une mesure notable.

Les pénuries de main-d'oeuvre se sont quelque peu atténuées, tout en demeurant aiguës pour les professions spécialisées.

La modération des tensions conjoncturelles ne s'est guère reflétée dans le mouvement des prix et des salaires. Dans tous les pays, à l'exception des Pays-Bas, l'indice des prix à la consommation a certes augmenté moins vite au cours des mois d'été que pendant le premier semestre. Dans une très large mesure, il s'agissait cependant d'un phénomène saisonnier, comme le confirme d'ailleurs la hausse accélérée du début de l'automne. Les majorations de salaires sont devenues très fortes à l'automne et dépassent de beaucoup les progrès nettement ralentis de la productivité. Pour l'ensemble de l'année, la rémunération par salarié dans l'industrie (y compris la construction) aura augmenté de 10 à 22 % suivant les pays membres, tandis que la production par salarié ne se sera accrue que de 3 à 7,5 %.

Les importations en provenance des pays non membres se sont accrues, pendant les neuf premiers mois de l'année, à un rythme très rapide. Leur taux de croissance d'une année à l'autre (17 %) n'a guère été inférieur à celui des échanges intracommunautaires (20 %), alors que la tendance à plus long terme montre un écart substantiel. On constate, en outre, une prédominance des biens de consommation et d'équipement dans les importations accrues en provenance des pays tiers. Ces phénomènes traduisent la faible élasticité de l'offre dans la Communauté, et pourraient déjà refléter une certaine perte de capacité concurrentielle en matière de prix.

La balance commerciale de la Communauté a continué de se détériorer, en tendance, en dépit d'un développement encore appréciable des exportations. Les excédents de la balance des paiements courants se sont ainsi réduits. Cependant, du fait surtout de l'afflux de capitaux à court terme, les avoirs extérieurs des autorités monétaires ont fortement augmenté depuis le printemps. A la fin du mois d'octobre 1970, leurs réserves brutes d'or et de devises dépassaient d'environ 6 milliards de dollars le niveau atteint six mois auparavant. Dans la plupart des pays membres, les opérations avec l'étranger ont ainsi contribué à accroître considérablement la masse monétaire. En outre,

les crédits octroyés à l'économie ont nettement augmenté dans presque tous les pays et, dans certains d'entre eux, les besoins de financement du Trésor ont été couverts par des moyens monétaires ou quasi monétaires. Ainsi, exception faite pour la France et la Belgique, la masse monétaire a accusé une augmentation appréciable, voire très forte, au cours des neuf premiers mois de l'année.

Un premier bilan pour l'année 1970 montre que, dans tous les pays membres, les résultats obtenus en matière de croissance, d'emploi et, sauf aux Pays-Bas, de solde extérieur ne s'écartent pas des orientations quantitatives inscrites, pour la période 1971-1975, au projet de troisième programme de politique économique à moyen terme. En revanche, l'évolution dans le domaine des prix reste très décevante.

.../...

3. Situation et perspectives dans les pays membres

Si le rythme de la hausse des prix et des coûts s'est "harmonisé" à une cadence rapide entre les pays membres, l'évolution de la demande et de la production fait apparaître certaines divergences d'un pays à l'autre.

En Allemagne, l'essor très prononcé de la demande globale a fait place à une expansion plus calme à partir de l'été de 1970. Tandis que les commandes étrangères accusent une progression nettement moins rapide depuis la réévaluation, les commandes de biens d'équipements en provenance du marché intérieur semblent, depuis quelques mois, avoir tendance à plafonner.

En revanche, la croissance de la consommation des ménages est demeurée vive, sous l'effet notamment de la vague de hausse des salaires; les gains effectifs dans l'industrie dépassaient d'environ 17%, au troisième trimestre, le niveau enregistré un an auparavant.

L'expansion de la production industrielle s'est ralentie considérablement. Jusqu'à présent, le marché de l'emploi ne s'est guère détendu.

La hausse des prix à la consommation s'est modérée temporairement au cours de l'été, sous l'effet de facteurs saisonniers; en octobre, l'indice du coût de la vie dépassait de 4% le niveau atteint un an plus tôt. Après avoir diminué jusqu'au printemps, l'excédent de la balance commerciale a de nouveau augmenté, en raison notamment d'un ralentissement des importations en provenance des pays de la Communauté; au total, l'excédent de la balance commerciale (cif-fob) des dix premiers mois de 1970 (12,3 milliards de marks) est à peu près égal à celui de la période correspondante de 1969.

En raison de l'augmentation des dépenses nettes au titre des services, en particulier du tourisme, et des transferts unilatéraux, la balance des paiements courants a cependant été proche de l'équilibre. Les réserves extérieures brutes des autorités monétaires se sont accrues de 4,5 milliards de dollars de la fin du mois de mars à la fin du mois d'octobre, par suite de l'afflux très important de capitaux privés.

De même, l'expansion considérable du crédit bancaire a contribué à une forte progression de la masse monétaire qui, de fin septembre 1969 à fin septembre 1970, s'est accrue de 17%. Contrairement aux prévisions, le budget fédéral de l'année 1970 n'accusera probablement pas d'excédent.

Au cours des prochains mois, la tendance au ralentissement de la production pourrait se confirmer. En même temps, la progression ininterrompue des coûts salariaux continuera d'exercer une forte pression sur le niveau des prix et risquera d'affecter la propension à investir des entreprises.

En France, la croissance de la demande globale a été stimulée principalement par la demande intérieure au cours de l'été et au début de l'automne. Le développement des exportations, tout en restant vigoureux, a enregistré, depuis le deuxième trimestre, une baisse de rythme liée au ralentissement de la demande étrangère. La croissance de la consommation des ménages s'est accélérée au troisième trimestre, tandis que les investissements des entreprises continuaient à augmenter. De même le rythme des dépenses publiques est devenu plus rapide. La production industrielle a marqué une certaine reprise. L'augmentation des demandes d'emploi non satisfaites a tendu à s'accélérer au cours des derniers mois. Elle s'explique par l'évolution de la population active disponible et par le recensement plus complet des demandes par l'Agence nationale pour l'emploi. De son côté, le maintien à un niveau élevé des offres d'emplois témoigne de la persistance de tensions dans certains secteurs et dans certaines qualifications.

La hausse des salaires ne s'est guère affaiblie au troisième trimestre par rapport au rythme rapide qui caractérisait la première moitié de l'année. Au début d'octobre, les taux des salaires horaires dans l'industrie et le commerce dépassaient de 10,5% le niveau atteint un an plus tôt. Si l'augmentation des prix à la consommation s'est ralentie durant l'été, son rythme est devenu plus rapide au début de l'automne. En octobre, l'indice des prix à la consommation s'était élevé de 5,5% par rapport au mois correspondant de 1969.

Au troisième trimestre, le développement des importations de marchandises est devenu plus rapide. Compte tenu du ralentissement des exportations, le déficit de la balance commerciale (cif-fob) s'est légèrement élargi. Toutefois, l'amélioration des termes de paiement, la persistance d'entrées de capitaux à long terme et, dans une moindre mesure, l'afflux de capitaux à court terme ont permis, au troisième trimestre, de réaliser des surplus importants - bien que réduits par rapport au premier semestre de 1970 - de la balance globale des paiements. Ainsi l'accroissement des réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires s'est chiffré à 656 millions de dollars entre la fin du premier trimestre et la fin du mois d'octobre, malgré les remboursements en devises opérés en faveur des banques privées, des banques centrales étrangères et du Fonds monétaire international.

L'effet sur la liquidité interne qui en a résulté a pu être largement compensé, jusqu'au milieu de l'année, par la stricte gestion des finances publiques - qui aura permis de réaliser l'équilibre budgétaire en 1970 - et la modération des crédits à l'économie. Depuis lors, la masse monétaire accuse une croissance un peu plus vive. Au mois de septembre, elle dépassait d'environ 7,5% le niveau de septembre 1969.

Les tendances récentes ne se modifieront sans doute pas sensiblement au cours des prochains mois; si elles permettent d'escompter le maintien de l'équilibre externe et une croissance satisfaisante de l'activité économique, la poursuite de la hausse des prix, sous l'effet essentiellement de la poussée des coûts, reste un problème important.

En Italie, l'amélioration du climat social a permis une reprise de la production au début de l'automne. Les progrès de l'activité ont cependant laissé subsister une demande potentielle importante, malgré un recours plus large aux ressources extérieures.

Les salaires horaires minima dépassaient de 16%, au troisième trimestre, le niveau atteint un an plus tôt. La hausse des prix à la consommation a marqué, vers le milieu de l'année, un ralentissement de caractère en partie

saisonnier; au début de l'automne, elle s'est accélérée, notamment sous l'effet des mesures fiscales prises au mois d'août. L'augmentation, d'une année à l'autre, se chiffrait à 5% en septembre 1970.

La progression relativement lente des exportations jusqu'au début de l'automne et l'accélération des importations, liées étroitement aux difficultés de livraison, ont entraîné une détérioration très importante de la balance commerciale; le déficit (cif-fob) s'élevait à 1,3 milliard de dollars pour les dix premiers mois de 1970, contre 0,3 milliard de dollars pour la période correspondante de 1969. La balance globale des paiements s'est, par contre, fortement améliorée; après avoir été nettement déficitaire au premier trimestre, elle s'est soldée par des excédents en raison notamment du placement d'importants emprunts à l'étranger par des organismes paraétatiques et des modifications apportées à la politique de taux d'intérêt de la banque centrale. A la fin d'octobre 1970, les réserves brutes des autorités monétaires avaient augmenté de 635 millions de dollars par rapport à la fin du mois de mars.

La masse monétaire s'est accrue dans des proportions appréciables, dépassant de 23% à la fin du mois de septembre, le niveau atteint un an auparavant. L'accroissement du crédit bancaire à l'économie s'est quelque peu ralenti. Les opérations de caisse du Trésor au titre de l'exécution du budget se sont soldées par un important déficit qui, en raison des tensions régnant sur le marché des capitaux, a été financé principalement par des moyens monétaires.

Le développement de l'économie reste subordonné essentiellement à une normalisation rapide et durable des relations entre les partenaires sociaux, ce qui suppose notamment que soient amorcées certaines réformes de structure. Le rythme de la production pourrait alors s'accélérer considérablement et permettre de satisfaire à la demande intérieure ainsi qu'à la demande d'exportation. Cependant, même dans une telle situation, l'évolution des coûts et des prix devrait être suivie avec une particulière attention.

Aux Pays-Bas, l'essor de la demande est demeuré très vif durant les derniers mois de 1970; la progression plus lente des exportations a été plus que compensée par l'expansion rapide de la demande intérieure finale. Toutefois, sous l'influence du degré très élevé d'utilisation des capacités techniques et du renforcement des tensions sur le marché de l'emploi, la croissance de la production industrielle s'est sensiblement ralentie.

Une nouvelle vague de hausses salariales a suivi les conflits sociaux survenus dans le port de Rotterdam à la fin du mois d'août. Au troisième trimestre, les taux de salaire horaire dans l'industrie dépassaient de 10% leur niveau de la même période de l'année précédente. La hausse des prix est demeurée très sensible; celle des prix à la consommation s'est même accélérée et se chiffrait à 5,5%, en octobre, par rapport au mois correspondant de 1969.

La balance commerciale (cif-fob) s'est soldée, pour les dix premiers mois de 1970, par un déficit plus important (1.265 millions de dollars) que pour la période correspondante de 1969 (791 millions), les importations ayant marqué une progression très rapide. La balance des opérations courantes est devenue fortement déficitaire. Par suite des entrées considérables de capitaux en provenance de l'étranger, les avoirs extérieurs bruts de l'Institut d'émission avaient cependant augmenté de 513 millions de dollars entre fin mars et fin octobre 1970. Cet afflux de moyens de paiement, joint à l'expansion du crédit octroyé aux entreprises et aux particuliers, a contribué au maintien d'un degré élevé de liquidité dans l'économie. Si le déficit budgétaire a dépassé les prévisions, son financement par des moyens monétaires a été sensiblement moins important qu'en 1969. La masse monétaire a augmenté d'environ 13,5% de fin septembre 1969 à fin septembre 1970.

Les impulsions données à la consommation privée par les majorations de salaires accordées depuis le mois d'août, le maintien d'une forte propension à investir, ainsi que l'incidence de certains facteurs autonomes liée.

notamment à l'aggravation de la fiscalité indirecte, risquent de perpétuer la hausse rapide des prix. Par ailleurs, il est peu probable que la balance des paiements courants s'améliore dans une mesure notable au cours des prochains mois.

En Belgique, l'expansion de la demande étrangère s'est affaiblie, tandis que celle de la demande intérieure s'est renforcée malgré la plus grande prudence manifestée par les entreprises en matière de stockage. Les tensions sur le marché de l'emploi sont restées appréciables, mais, à partir du milieu de l'année, les pénuries de main-d'oeuvre ont cessé de s'aggraver.

Au mois de septembre 1970, les salaires bruts des ouvriers de l'industrie dépassaient de 11,5 % leur niveau de la période correspondante de 1969. L'indice des prix à la consommation est demeuré à peu près stable entre avril et octobre 1970; il accusait, au cours de ce dernier mois, une hausse de 3,5 % par rapport à octobre 1969.

La balance commerciale (cif-fob) est devenue nettement excédentaire; le surplus se chiffre à 150 millions de dollars pour les huit premiers mois de 1970, alors qu'un déficit de 100 millions de dollars avait été enregistré entre janvier et août 1969. En dépit des sorties nettes de capitaux, les réserves brutes de la Banque nationale ont augmenté de quelque 110 millions de dollars entre fin mars et fin septembre 1970. La masse monétaire était, au mois de septembre, supérieure d'environ 7 % au montant enregistré un an auparavant.

Bien que l'application du système de la taxe à la valeur ajoutée intervienne dans un climat conjoncturel plus détendu qu'il n'était au début de 1970, la poussée continue des coûts salariaux comporte des risques pour l'évolution des prix durant les mois d'hiver.

.../...

Les tendances à l'affaiblissement de plus en plus nettes qui se sont développées depuis le printemps sur les marchés mondiaux de produits sidérurgiques ont pesé fortement sur l'évolution des exportations du Luxembourg. Ainsi, malgré l'essor persistant de la demande de consommation privée et des investissements fixes, la production a diminué au cours des derniers mois. La hausse des prix s'est néanmoins poursuivie à un rythme rapide: en novembre 1970, l'indice des prix à la consommation avait augmenté de 5,2 % par rapport au mois correspondant de 1969.

Alors que, dans un proche avenir, l'activité économique continuera sans doute à s'affaiblir, les conditions de l'équilibre demeureront assez précaires.

.../...

II. LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CONJONCTURELLE POUR LA COMMUNAUTE

Au cours des derniers mois, les actions mises en oeuvre dans le cadre des orientations approuvées par le Conseil lors de ses réunions de janvier et juillet 1970, l'accalmie de la conjoncture internationale, ainsi que les forces spontanées de l'économie, ont quelque peu atténué la "surchauffe" conjoncturelle dans la plupart des pays membres.

Les développements inflationnistes qui se sont manifestés partout dans la Communauté ont cependant revêtu une telle intensité qu'ils ne pourront être extirpés qu'au prix de patients efforts. Une politique de freinage de la hausse des coûts et des prix apparaît toujours nécessaire dans tous les pays membres pour éviter qu'une inflation prolongée n'accroisse les distorsions économiques et sociales, ainsi que l'affaiblissement de la position concurrentielle des industries communautaires. Une hausse continue des coûts salariaux, qui maintiendrait une vive pression sur les prix, risquerait, par ailleurs, de mettre en cause, à terme, l'activité d'investissement et la stabilité de l'emploi.

Dans les pays de la Communauté où les mesures restrictives déjà mises en oeuvre ont entraîné une croissance plus modérée de la demande (Allemagne, France et U.E.B.L.), une politique tendant à assurer la stabilité par une adaptation harmonieuse de la demande à l'offre potentielle, doit être poursuivie.

Aux Pays-Bas, la persistance de déséquilibres prononcés rend toujours indispensable une réduction de la demande excédentaire.

En Italie, il s'agit surtout d'adapter rapidement l'offre intérieure à l'expansion de la demande tout en veillant à ce que le rythme de développement de la dépense intérieure reste dans les limites d'une croissance équilibrée à moyen terme.

Il s'agira dès lors de mener des actions propres à favoriser, dès le début de 1971, un rapprochement de l'évolution des prix par rapport aux orientations quantitatives inscrites au projet de troisième programme de politique économique à moyen terme et à sauvegarder la réalisation des autres objectifs au cours des prochaines années. Ces actions doivent être convenablement dosées en fonction des caractéristiques particulières de

la conjoncture dans chacun des pays membres et coordonnées efficacement, en tenant compte des réactions que provoque, par le biais des échanges et des mouvements de capitaux à l'intérieur de la Communauté, la mise en oeuvre des politiques économiques par les autorités nationales.

1. L'évolution des marchés financiers internationaux impose actuellement de fortes contraintes à la politique monétaire de Etats membres. Afin de freiner l'afflux de capitaux à court terme, une politique d'abaissement des taux d'intérêt à court terme, réduisant l'écart qui se créait par rapport aux marchés extérieurs, a dû être poursuivie.

Si la tendance à la baisse des taux d'intérêt se maintenait sur les places financières étrangères, l'adaptation progressive des taux dans la Communauté serait sans doute appelée à se poursuivre. Les autorités monétaires des pays membres devraient néanmoins s'efforcer de prévenir une trop grande aisance monétaire qui favoriserait le maintien des comportements inflationnistes.

A cette fin, une politique d'action sur la liquidité des banques ou une limitation directe de l'expansion des crédits à l'économie seraient, selon les cas, appropriées. Les normes à observer en la matière devront être relativement plus rigoureuses aux Pays-Bas et en Italie, où le rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande pose encore davantage de problèmes que dans les autres pays de la Communauté.

2. Compte tenu des contraintes qui pèsent sur la politique monétaire, la fonction régulatrice des budgets publics sera très importante. L'action stabilisatrice devra s'exercer non seulement par les effets mécaniques de la politique budgétaire sur les flux des revenus et de la demande, mais encore par les indications que fournira aux autres agents économiques une gestion prudente des dépenses publiques.

Dans presque tous les Etats membres, l'effet restrictif du budget s'est révélé, en 1970, plus faible qu'on ne s'y attendait initialement. Les projets de budget pour 1971 comportent une forte augmentation des dépenses publiques. Dans plusieurs pays membres, cette augmentation dépassera de beaucoup la croissance escomptée du produit national brut en termes nominaux, qui reflète déjà une forte hausse des prix. Si, dans certains pays membres, les dépenses sont couvertes par les recettes, dans plusieurs autres, un déficit parfois important subsiste, en dépit des efforts visant à assurer un équilibre budgétaire.

.../...

Sans doute des accroissements de cet ordre n'ont-ils pu être évités du fait notamment d'engagements pris en matière de dépenses sociales et en raison de retards encourus dans l'exécution de projets visant à améliorer les équipements collectifs, dont le besoin se fait particulièrement sentir dans nos sociétés. Pour les prochains mois, il conviendra néanmoins d'observer une grande prudence dans l'exécution des budgets, afin d'imprimer aux dépenses effectives le rythme modéré qu'exigera encore le caractère précaire des conditions de l'équilibre. A cet égard, il apparaît souhaitable de sauvegarder les dépenses productives et les dépenses d'équipement collectif par rapport à d'autres dépenses moins importantes et urgentes.

Il apparaît donc nécessaire qu'une gestion prudente des dépenses publiques soit menée dans les prochains mois:

- en France, où le projet de Loi de Finances pour 1971 limite à quelque 9% l'accroissement des dépenses définitives et temporaires par rapport à celles qui étaient prévues au budget de 1970;

- en Allemagne, où les projets de budget du Bund et des Länder pour 1971 comportent, au total, une augmentation des dépenses de l'ordre de 12% par rapport au budget de 1970;

- en Belgique, où le projet de budget prévoit une augmentation de près de 10% des dépenses globales par rapport au budget de 1970 et de 12%, compte tenu des dépenses financées désormais hors budget, et où il faut éviter, après l'introduction du système de la taxe à la valeur ajoutée, que les finances publiques ne donnent de fortes impulsions à l'économie.

Une certaine accélération des dépenses publiques pourrait ultérieurement se révéler opportune lorsque se confirmerait plus nettement le ralentissement de la hausse des prix et des coûts.

Aux Pays-Bas, le programme de stabilisation annoncé en septembre dernier comporte une réduction notable du déficit budgétaire. L'ampleur des tensions conjoncturelles requiert que ce programme soit strictement appliqué en 1971. En outre, une plus grande rigueur devra être observée en matière de dépenses de l'Etat, dont le taux d'accroissement par rapport aux dépenses prévues pour l'exercice 1970 est évalué à 13 %.

En Italie, la politique budgétaire devrait être largement utilisée pour éliminer les déséquilibres qui subsisteront dans les mois à venir entre l'offre et la demande. Les mesures prises au mois d'août par le Gouvernement italien entraîneront une réduction sensible du déficit budgétaire dont le financement devrait être assuré par des moyens non monétaires. Une réforme fiscale permettant un élargissement de l'assiette de l'impôt, dans des conditions équitables du point de vue social, apparaît souhaitable non seulement pour modérer les tensions conjoncturelles mais encore pour améliorer les structures économiques.

3. Dans tous les Etats membres, et tout particulièrement dans les pays où la hausse des coûts est très prononcée, la concertation entre les partenaires sociaux et les pouvoirs publics pour rechercher une évolution des diverses catégories de revenus qui permette une réduction sensible et durable du taux de l'inflation, revêt plus que jamais une importance primordiale. A défaut d'un consensus sur les objectifs à atteindre et d'une adhésion des diverses parties à des lignes d'action arrêtées conjointement, il serait à craindre que la course entre les prix et les salaires ne se poursuive et qu'à échéance plus lointaine, la pression des coûts n'entraîne un recul des investissements qui déprimerait l'activité économique globale et le niveau de l'emploi. Il importe que les partenaires sociaux ne fondent par leur comportement sur l'idée qu'une augmentation rapide des revenus pourrait être absorbée par une "fuite en avant" en matière de croissance et de prix.

.../...

Si l'évolution des revenus ne s'adaptait pas davantage au rythme des progrès de la productivité à moyen terme, il serait difficile d'éviter, tôt ou tard, des ajustements pénibles sur le plan économique et social.

La concertation à pratiquer devra aller de pair avec une politique active de l'emploi. Une plus grande mobilité géographique et professionnelle de la main-d'oeuvre et une protection accrue des travailleurs en cas de perte temporaire de revenu devront permettre de réduire les poches de chômage structurel et d'assurer un meilleur équilibre du marché du travail, dans des conditions acceptables sur le plan social.

4. Dans certains pays membres, où se posent plus particulièrement pour des raisons démographiques ou régionales des problèmes de chômage, la tentation pourrait être de les résoudre par une stimulation systématique de la demande globale. A cet égard, l'expérience montre que la recherche d'un taux de croissance très élevé n'est pas en elle-même une méthode toujours efficace; outre qu'elle peut susciter de graves déséquilibres de prix et de balance des paiements, elle ne garantit pas la réalisation durable du plein emploi, si elle ne s'accompagne pas d'une politique vigoureuse de création d'activités et de formation des hommes, permettant une diffusion de la croissance à travers les secteurs productifs et les régions.

x

x x

La Commission demande au Conseil de faire siennes les lignes directrices exposées ci-dessus et d'inviter les Etats membres à s'en inspirer pour la politique conjoncturelle à appliquer dans les prochains mois.

INDICATEURS CONJONCTURELS
DANS LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

1. Production industrielle (1)

Moyenne mensuelles
1963 = 100.

	1969				1970		1970/1969
	1. trim.	2. trim.	3. trim.	4. trim.	1. trim.	2. trim.	2. trim.
CEE	142	145	145	147	156	155	+ 7%
Allemagne	141	145	147	153	157	156	+ 8%
France	141	139	143	146	153	147	+ 6%
Italie	146	148	141	129	154	150	+ 1%
Pays-Bas	161	162	165	176	186	179	+10%
Belgique	130	132	131	137	145	143	+ 8%
Luxembourg	124	125	128	132	132	131	+ 5%

2. Nombre de chômeurs (2)

en 1000

	1969				1970			1970/1969
	1. trim.	2. trim.	3. trim.	4. trim.	1. trim.	2. trim.	3. trim.	3. trim.
Allemagne	195	163	174	153	154	132	155	- 11%
France	237	220	218	218	227	246	264*	+ 21% *
Italie	929	892	879	847	845	854	885*	+ 1% *
Pays-Bas	69	64	64	62	59	55	53	- 17%
Belgique	93	86	83	78	73	71	71	- 14%

(*) Juillet-août

3. Prix à la consommation

1963 = 100

	1969				1970			1970/1969
	1. trim.	2. trim.	3. trim.	4. trim.	1. trim.	2. trim.	3. trim.	3. trim.
Allemagne	115,2	115,6	115,9	116,9	119,3	120,3	120,5	+ 4,0
France	121,6	123,2	124,6	126,5	128,5	130,3	131,9	+ 5,9
Italie	120,2	121,4	123,0	124,0	125,9	127,7	(128,6)	(+ 4,6)
Pays-Bas	133,4	135,5	135,0	136,2	137,9	140,1	142,1	+ 5,3
Belgique	122,0	123,4	124,4	125,7	127,2	128,4	129,3	+ 3,9
Luxembourg	117,1	117,9	118,2	119,1	121,8	123,3	124,1	+ 5,0

4. Importations de marchandises (3)

1963 = 100

	1969				1970		
	1. trim.	2. trim.	3. trim.	4. trim.	1. trim.	2. trim.	3. trim.
CEE	148	161	160	169	175	189	.
Intra-CEE	212	230	236	244	254	274	.
Allemagne	148	157	161	170	184	194	(190)
France	151	168	169	165	165	180	(189)
Italie	125	137	144	142	148	168	(173)
Pays-Bas	139	151	156	168	169	188	(187)
UEBL	148	163	166	170	174	184	.

5. Exportations de marchandises (3)

1963 = 100

	1969				1970		
	1. trim.	2. trim.	3. trim.	4. trim.	1. trim.	2. trim.	3. trim.
CEE	167	183	186	188	195	210	.
Intra-CEE	212	227	235	243	250	272	.
Allemagne	147	165	171	179	181	196	(200)
France	145	153	152	158	172	182	(190)
Italie	184	205	199	183	198	223	(224)
Pays-Bas	155	163	173	177	189	193	(200)
UEBL	155	169	183	185	180	204	.

6. Balance commerciale (3)

Mio \$

	1969				1970		
	1. trim.	2. trim.	3. trim.	4. trim.	1. trim.	2. trim.	3. trim.
CEE	- 93	0	+ 189	+ 246	- 174	- 216	.
Allemagne	+ 656	+1095	+1191	+1240	+ 723	+1023	(+1350)
France	- 432	- 685	- 728	- 496	- 158	- 301	(- 380)
Italie	- 60	- 11	- 252	- 464	- 377	- 437	(- 530)
Pays-Bas	- 174	- 288	- 208	- 370	- 222	- 489	(- 320)
UEBL	+ 33	- 40	+ 119	+ 73	- 40	+ 131	.

7. Réserves d'or et de devises (4)
(en fin de trimestre)

Mio \$

	1969				1970		
	1. trim.	2. trim.	3. trim.	4. trim.	1. trim.	2. trim.	3. trim.
CEE	17.444	19.199	21.957	17.689	18.488	19.930	23.310
Allemagne	5.926	7.738	9.664	5.679	6.241	7.594	9.762
France	3.986	3.610	4.006	3.833	3.961	4.282	4.576
Italie	3.698	3.862	4.176	3.855	3.928	3.820	4.253
Pays-Bas	1.954	1.965	2.005	2.090	2.108	2.038	2.359
UEBL	1.880	2.024	2.098	2.232	2.250	2.196	2.360

Remarques:

Les chiffres entre parenthèses sont estimés.

- (1) Séries corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E.
Non compris la construction, l'alimentation, boissons et tabacs.
- (2) Séries corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E. Les chiffres des pays membres ne sont pas toujours comparables; cfr. les remarques relatives aux indicateurs économiques dans le dernier rapport trimestriel sur "La situation économique de la Communauté" (2/1970).
- (3) Séries corrigées des variations saisonnières par l'O.S.C.E. Exportations fob; importations cif; C.E.E.: Commerce avec les pays non membres.
- (4) Réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires (engagements non compris).